

Notre programme de formation Amiante SS3 pour les opérateurs de chantier offre une approche personnalisée et humaine pour développer les compétences nécessaires à la gestion sécuritaire de l'amiante dans un environnement de chantier.

1 - Objectifs pédagogiques

- Comprendre les dangers et les risques liés à l'exposition à l'amiante.
- Savoir identifier les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante sur un chantier.
- Maîtriser les procédures de travail sécuritaires lors du retrait ou de l'encapsulage de matériaux amiantés (sous-section 3).
- Apprendre à mettre en place des mesures de prévention pour réduire l'exposition à l'amiante.
- Connaître les réglementations et les normes en vigueur relatives à la gestion de l'amiante (Code du travail, Arrêté du 23/02/2012).

2 - Public et prérequis

Public cible :

Ce programme s'adresse aux ouvriers, aux techniciens et aux professionnels réalisant travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux contenant de l'amiante (MCA), conformément à l'article R.4412-94 du Code du travail (sous-section 3).

Prérequis :

- Aptitude médicale au port des appareils de protection respiratoire (APR) obligatoire.
- Maîtrise du français (lu, parlé, écrit).

3 - Modalités

Accessibilité et délais d'accès

Délais d'accès moyens : 3 semaines selon calendrier

Handicap : une prise en charge spécifique est nécessaire en fonction du handicap et requiert une étude au préalable.

Nous contacter.

Durée : 35 heures (5 jours)

Prix : 1400€ HT par apprenant

AMIANTE SS3 – OPERATEUR DE CHANTIER

4 – Contenu de la formation

Module 1 : Introduction à l'Amiante et à la Réglementation

1) Propriétés de l'amiante et risques pour la santé

- Présentation des différentes formes d'amiante.
- Effets sur la santé humaine.
- Les maladies liées à l'amiante.

2) La réglementation française concernant l'amiante

- Historique de la réglementation.
- Principaux textes réglementaires (Arrêté du 23/02/2012).
- Obligations légales pour les employeurs.

3) Les responsabilités des différents acteurs sur un chantier

- Rôle de l'employeur, des travailleurs, des donneurs d'ordre, des coordonnateurs SPS.
- Obligations en matière de formation et d'information.

Module 2 : Identification et Évaluation des Matériaux Amiantés

1) Techniques d'identification des matériaux contenant de l'amiante

- Reconnaître visuellement les matériaux amiantés (friables et non friables).
- Utilisation des diagnostics amiante (DTA, RAT) et des analyses en laboratoire.

2) Évaluation des risques liés à la présence d'amiante sur le chantier

- Niveaux d'empoussièrement 1, 2, 3 – VLEP réglementaire (10 f/L).
- Facteurs de risque et de vulnérabilité.
- Mesures de prévention.

3) Utilisation des méthodes d'échantillonnage appropriées

- Prélèvement d'échantillons en toute sécurité.
- Transmission des échantillons au laboratoire.
- Interprétation des résultats.

AMIANTE SS3 – OPERATEUR DE CHANTIER

Module 3 : Travaux sur Matériaux Amiantés – EPI et Procédures Opératoires

- 1) Procédures de travail sécuritaires pour le retrait d'amiante
 - Étapes du retrait de l'amiante (friables et non friables).
 - Protocole d'habillage, d'entrée/sortie de zone et de décontamination.
- 2) Utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI)
 - Sélection et port des EPI appropriés (APR, combinaisons types 3/4/5).
 - Inspection, entretien et durées de port des EPI.
- 3) Gestion des déchets d'amiante conformément aux réglementations
 - Conditionnement des déchets (double emballage, étiquetage).
 - Transport, stockage et élimination (BSDA).
 - Respect des normes environnementales.

Module 4 : Confinement, Décontamination et Gestion des Risques

- 1) Mise en place de zones de travail contrôlées
 - Installation du confinement statique et dynamique – mise en dépression.
 - Accès restreint et signalisation.
 - Surveillance et contrôle de l'environnement.
- 2) Utilisation des méthodes de confinement et d'encapsulation
 - Principe du confinement.
 - Unités de décontamination (UDD) – fonctionnement et utilisation.
 - Mesures de contrôle de l'air.
- 3) Mesures de prévention pour réduire l'exposition à l'amiante
 - Formation continue des travailleurs.
 - Surveillance médicale.
 - Gestion des situations d'urgence.

Module 5 : Préparation à l'Examen

- Évaluation initiale des connaissances et des bases.
- Évaluation des acquis en fin de formation par des mises en situation, études de cas, des questionnaires.

AMIANTE SS3 – OPERATEUR DE CHANTIER

5 - Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Notre équipe est composée de formateurs expérimentés, titulaires d'une attestation de compétence INRS/OPPBTP, habilités à animer des formations amiante sous-section 3 conformément à l'arrêté du 23 février 2012, possédant une expertise approfondie dans la gestion de l'amiante et la sécurité sur les chantiers.

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de cours et documents pédagogiques.
- Exercices pratiques sur plateforme pédagogique SS3 et études de cas.
- Vidéos et présentations interactives.

Évaluation et validation

- Évaluation initiale des connaissances et des bases.
- Évaluation des acquis en fin de formation par des mises en situation, études de cas, des questionnaires.